

Offres d'emploi

Offres d'emploi

Les emplois permanents ont vocation à être occupés par des titulaires, ayant été reçus dans un concours de la fonction publique territoriale. Les concours sont organisés par :

- Les [centres de gestions](#) de la fonction publique territoriale
- Le [Centre national de la fonction publique territoriale](#)

La Ville recrute également des agents pour effectuer des remplacements et des animateurs auprès des enfants.

- [Offres d'emploi permanent](#) ⁽¹⁾
Consultez les offres d'emplois de la mairie de Clermont-Ferrand.
- [Candidature animation ou service ou intervenants technique](#)
Cet espace concerne uniquement les candidats pour les emplois "Animateur occasionnel et autres intervenants périscolaire" ou "Personnel de service" ou "Intervenants (...)"
- [Offres d'apprentissage et d'alternance](#)
Retrouvez toutes nos offres d'apprentissage et d'alternance
- [Offres de stage gratifié](#)
Retrouvez toutes nos offres de stage gratifié (supérieur à 44 jours).

⁽¹⁾ Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ces emplois sont ouverts à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à ces emplois par voie contractuelle

Documents joints

Arrêté n° 2013-359 Sélection professionnelle
PDF | 926.48 Ko

Arrêté n° 2013-358 Sélection professionnelle
PDF | 1.05 Mo

Arrêté n° 2013-357 Sélection professionnelle
PDF | 980.19 Ko

PV de la commission de sélection professionnelle - Janvier 2014
PDF | 1.99 Mo

Arrêté n° 2013-371 Sélection professionnelle
PDF | 890.59 Ko